

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 19 mai 2006  
(convocation du 5 mai 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Mai Deux Mil Six à 17 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, M. DUPRAT Christophe, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie (jusqu'à 18h)  
M. CAZABONNE Didier à CAZABONNE Alain (jusqu'à 18h)  
M. DAVID Alain à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe  
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain  
M. FLORIAN Nicolas à Mme CAZALET Anne-Marie  
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis  
M. LABARDIN Michel à Mme FAYET Véronique  
M. MERCIER Michel à M. DOUGADOS Daniel  
M. PUJOL Patrick à M. DUCHENE Michel  
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André  
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick  
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise  
M. BANAYAN Alexis à Mme BRUNET Françoise  
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge  
Mme BRACQ Mireille à M. CASTEL Lucien  
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain  
M. CANIVENC René à Mme DESSERTINE Laurence  
M. CARTI Michel à M. HERITIE Michel  
M. CORDOBA Aimé à M. SARRAT Didier  
M. DAVID Jean-Louis à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain  
M. DELAUX Stéphan à M. BRON Jean-Charles

Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. CAZENAVE Charles  
Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime  
M. DUTIL Silvére à M. JAULT Daniel  
Mme FAORO Michèle à M. PIERRE Maurice  
M. FAYET Guy à Mme CASTANET Anne  
M. FERILLOT Michel à Mme DELAUNAY Michèle  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. BAUDRY Claude  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. HOUEBERT Henri (jusqu'à 18h)  
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain  
M. LOTHAIRE Pierre à M. MERCHERZ Jean  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry  
M. MONCASSIN Alain à M. FREYGEFOND Ludovic  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. NEUVILLE Michel  
Mme PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno  
M. POIGNONEC Michel à Mme VIGNE Elisabeth  
M. PONS Henri à Mme PALVADEAU Chrystèle  
Mme PUJO Colette à Mme DARCHE Michelle  
M. QUANCARD Joël à Mme RAFFARD Florence  
M. RESPAUD Jacques à M. GRANET Michel (jusqu'à 18h)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. GUICHOUX Jacques  
M. TAVART Jean-Michel à Mme LIMOUZIN Michèle  
Mme TOUTON Elisabeth à M. QUERON Robert

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Club du Développement Local - Organisation du Salon de  
l'Entreprise en Aquitaine les 7 et 8 juin 2006 - Subvention de la Communauté  
Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 8<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Entreprise en Aquitaine se déroulera les 7 et 8 juin prochains au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac. Cette manifestation est devenue, sur l'agglomération bordelaise, un rendez-vous annuel attendu par les porteurs de projet et les acteurs de la création et du développement d'entreprises. Elle se positionne aujourd'hui comme le troisième salon de province de ce type après Lyon et Marseille.

La création, la reprise-transmission, le développement et la vie de la petite entreprise seront les thèmes phares de l'édition 2006 qui propose un programme très diversifié.

Cette manifestation qui attend près de 6 000 visiteurs, porteurs de projet et candidats à la reprise d'entreprise, dont 78 % proviennent de la CUB, leur permet :

- de trouver de l'information et des conseils en un seul lieu et auprès de tous les acteurs concernés (réseaux d'accompagnement, finances, conseils, administrations), une centaine de professionnels de tous ces secteurs étant présents sur des stands pendant les 2 jours,
- d'obtenir des consultations individuelles gratuites données par des spécialistes dans les domaines financiers et juridiques (experts comptables, avocats, représentants des organismes bancaires et consulaires),
- de partager leurs expériences avec d'autres entrepreneurs lors de tables rondes interactives,
- de trouver des solutions utiles à une gestion et un développement adapté à l'activité.

Une quarantaine d'ateliers et de conférences seront organisés sur les thématiques de la création, de la reprise-transmission, de la franchise et du développement à l'export.

Devant le succès remporté en 2005, le Pôle Numérique, espace dédié aux solutions numériques spécialement adaptées aux T.P.E. avec des démonstrations de matériel et de logiciels, sera à nouveau organisé.

Des temps forts lors de l'inauguration, comme la remise des « coups de cœur », et le grand débat sur le thème « Success stories, comment font-ils ? » illustré du témoignage d'entrepreneurs aquitains contribueront à mettre en avant l'esprit d'entreprendre.

La Communauté Urbaine s'associe au Salon de l'Entreprise en Aquitaine et va communiquer cette année sur le thème du haut débit et de l'avancement de la constitution du réseau sur l'agglomération. Une réflexion est actuellement engagée afin que ce thème soit abordé également au cours d'un débat, en présence de spécialistes du projet et de chefs d'entreprises.

Les supports de communication grand public du Salon comporteront le logo de la Communauté Urbaine, notamment le programme édité à 70 000 exemplaires. De plus, le Guide du Visiteur, édité à 6 000 exemplaires, comprendra une page quadrichromie spécifique.

Notre établissement public qui a soutenu chaque année, depuis son démarrage en 1999, le Forum de la Création d'Entreprise et des Opportunités de Développement devenu Salon de l'Entreprise en Aquitaine en 2004, est sollicité pour reconduire son soutien financier à hauteur de 38 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C. s'élevant à 430 454 € répartis comme suit :

DEPENSES	MONTANT T.T.C	RECETTES	MONTANT T.T.C.
<b>Logistique</b> Comité des Expositions Aménagements Fonctionnement Animations/débats Signalétique Accueil Suivi logistique	<b>154 260 €</b>	<b>Institutionnels (26,85 %)</b> Conseil Régional : Conseil Général : Communauté Urbaine :	<b>115 564 €</b> 70 564 € 7 000 € 38 000 €
<b>Promotion Edition</b>  Création – documents commerciaux – édition Mailing - affranchissements Internet – dossier presse Plan media.	<b>192 194 €</b>	<b>Entreprises et partenaires privés (73,15 %)</b> Parrainages – stands – ateliers – conférences – publicité – sponsors.	<b>314 890 €</b>
<b>Organisation</b> Organisation générale – commercialisation.	<b>84 000 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>430 454 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>430 454 €</b>

Le Conseil Régional devrait poursuivre son partenariat en accordant un soutien financier de 70 000 € et sa présence active au moyen d'un stand important consacré à la question de la transmission reprise d'entreprises.

Le succès remporté par cette manifestation que ce soit en terme de visiteurs ou de participation des institutionnels et organismes privés, et la possibilité pour la Communauté Urbaine d'y promouvoir les actions qu'elle conduit en faveur de son développement économique plaident en faveur du renouvellement du soutien financier de notre établissement public.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'accorder au club du Développement Local une subvention d'un montant de 38 000 € pour l'organisation de la 8<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Entreprise en Aquitaine, qui se déroulera au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac, les 7 et 8 juin 2006,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 mai 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
7 JUIN 2006**

